



ETAT STATISTIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENTREPRENEURIAT

En Norvège, de 1972 à nos jours

Thiphaine Le Gauyer
Septembre 2019



ÉTAT STATISTIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENTREPRENEURIAT
EN NORVEGE, DE 1972 A NOS JOURS

Contexte

Ce livrable, quatrième d'une série de neuf, a été rédigé dans le cadre d'une thèse en CIFRE avec AGIPI. Débutée en Septembre 2018, elle porte sur les nouvelles formes d'entrepreneuriat en Europe en axant la problématique sur la protection sociale des travailleur-se-s individuel-le-s et/ou non-salarié-e-s dans trois pays européens : l'Angleterre, la France et la Norvège. Elle est exécutée sous la direction de Corine Eyraud, Maîtresse de Conférence et Habilitée à Diriger des Recherches en Sociologie à Aix-Marseille Université et rattachée, tout comme l'auteur, au LEST, Laboratoire d'Économie et Sociologie du Travail.

Liste des livrables

1. L'entrepreneuriat, le salariat et le travail indépendant en France. Origine historique et formes juridiques
2. État statistique de l'entrepreneuriat et du marché du travail. En France, des Trente Glorieuses à nos jours
3. État statistique de l'entrepreneuriat et du marché du travail. Au Royaume-Uni, de 1971 à nos jours
4. État statistique de l'entrepreneuriat et du marché du travail. En Norvège, de 1972 à nos jours
5. L'entrepreneuriat, le salariat et le travail indépendant en Norvège
6. L'entrepreneuriat, le salariat et le travail indépendant en Angleterre
7. La Protection sociale : entre secteur privé et secteur public, en France
8. La Protection sociale : entre secteur privé et secteur public, en Norvège
9. La Protection sociale : entre secteur privé et secteur public, en Angleterre

NB : Les titres des futurs livrables sont provisoires.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES	2
<u>1. LA NORVÈGE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET DE SON MARCHÉ DU TRAVAIL</u>	4
A. LA NORVÈGE : UN PAYS SCANDINAVE	4
B. LE LABOUR FORCE SURVEY NORVÉGIEN	4
C. LE MARCHÉ DU TRAVAIL NORVÉGIEN	6
<u>2. LE TRAVAIL NON-SALARIÉ, ENTRE INDÉPENDANCE ET DÉPENDANCE</u>	9
A. DÉNOMBRER LES TRAVAILLEUR·SE·S NON-SALARIÉ·E·S	9
B. LES ZONES GRISSES DE L'EMPLOI ENTRE SALARIAT ET NON-SALARIAT	11
<u>3. ENTREPRENEURIAT ET ENTREPRISES EN NORVÈGE</u>	13
A. UN ACCROISSEMENT SOUTENU DU NOMBRE D'ENTREPRISES DEPUIS 2001	13
B. UN ENGOUEMENT POUR L'ENTREPRENEURIAT DE TRÈS PETITE STRUCTURE	17
<u>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</u>	19

TABLE DES FIGURES

1	Population active (en milliers). En Norvège, 1972-2018	6
2	Taux de chômage selon le genre (%). Norvège, 1972-2018	7
3	Emploi des personnes agé-e-s d'entre 55 et 74. En Norvège, 1972-2018	9
4	Taux d'emploi non-salarié en Norvège, 1972-2018	10
5	Les sous-groupes de l'emploi non-salarié. En Norvège, 2017	12
6	Les entreprises actives au 1 ^{er} janvier. Norvège, 2001-2017	14
7	Créations et cessations pures d'entreprises (en milliers). En Norvège, 2001-2017	15
8	Evolution du nombre d'entreprises actives d'une année sur l'autre et sa composition	16
9	Effectif des entreprises nouvellement créées d'une année sur l'autre. Norvège, 2001-2018	17
10	Répartition de l'ensemble des entreprises actives selon leurs taille et forme légale. Norvège, en 2001 et 2008	18

NOTE : Pour alléger la lecture du présent livrable, les termes en langue étrangère ne seront pas systématiquement encadrés de guillemets mais toujours écrits en italique ; les citations seront entre guillemets français («...») ; mais généralement entre guillemets anglais ("...") pour mettre en relief des expressions ou des traductions littérales.

1. LA NORVÈGE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET DE SON MARCHÉ DU TRAVAIL

a. La Norvège : un pays scandinave

La Norvège est un pays en forme de cuillère qui s'étend au Nord des pays nordiques jusqu'en Russie avec laquelle elle partage un morceau de sa frontière. Sa population est estimée en 2019 à 5 489 000 habitant·e·s. Géopolitiquement, on peut d'abord la situer en Europe du Nord, avec quatre autres nations que sont la Finlande, L'Islande, le Danemark et la Suède. Ces trois derniers pays, ainsi que la Norvège, instituent en 1952 le Conseil Nordique dont le siège se situe à Copenhague, au Danemark ; et que rejoint la Finlande en 1955. Les principales thématiques du Conseil Nordique concernent le marché du travail et la Sécurité Sociale. Néanmoins le territoire d'Europe du Nord n'est pas l'équivalent de la Scandinavie. La Scandinavie se restreint à trois nations : la Norvège, la Suède et le Danemark. Trois pays dont les interrelations ont été très conflictuelles mais aussi culturellement très proches.

Si la Norvège a refusé par deux fois en referendum son entrée dans l'Union Européenne (1972, 1994), elle est par ailleurs très intégrée dans l'espace européen et international. Elle est parmi les membres fondateurs de nombreuses institutions telles que l'OCDE, l'OTAN ou l'ONU dont le premier secrétaire général était norvégien (Trygve Lie, de 1946 à 1952). En outre, la Norvège fait partie de l'Espace Schengen depuis 2001 et de l'Espace Economique Européen.

b. Le Labour Force Survey norvégien

SSB : Le Bureau Central de Statistiques de Norvège

Les premiers travaux et comptes rendus statistiques sur la Norvège datent de 1797 lorsque se forme un bureau statistique dano-norvégien. 15 fonctionnaires fondent en 1876 un institut indépendant alors appelé « *det Statistiske Centralbureau* » dont Anders Nicolai Kiær en sera le premier directeur. Une collection complète de l'état statistique du pays est publiée en 6 volumes entre 1879 et 1884 sous le nom d'« annuaire statistique de la Norvège » et entièrement rédigé en langue française. Ils seront à partir de 1880 publiés en langue norvégienne sous l'appellation « *Statistisk Aarbog Kongeriget Norge* » ("cahier statistique pour le Royaume de Norvège"). En 1907, deux ans après que la Norvège devienne totalement indépendante, est adoptée la loi sur la statistique, *Statistikkloven*, protégeant les citoyen-ne-s quant à la diffusion et l'utilisation des informations personnelles enregistrées par

Centralbureau, qui, additionnée d'une loi en 1989, rendent *Statistisk Sentralbyrå* (SSB¹): seul organe compétent en matière de production officielle de statistiques pour et sur le pays ; décisionnaire des méthodes statistiques employés et responsable de la manière dont les résultats sont publiés².

Produisant des données sur le marché du travail et sur la démographie des entreprises, SSB sera donc notre source de données statistiques privilégiée. A partir de 1972, La Norvège participe au programme international du *Labour Force Survey* (« *Arbeidskraftundersøkelsene* », abrégé en AKU). Ce changement de questionnaire rend très difficile la comparaison dans le temps et nous a amené à considérer comme cadre temporel, pour notre étude, la période allant de 1972 à nos jours. En complément des données fournies par SSB, nous utiliserons les données d'Eurostat et de l'OCDE.

Les catégories statistiques employées dans l'enquête AKU

La population en lien avec le marché du travail se divise quatre catégories :

- *sysselsatte* : la population active occupée
 - *arbeidsledige* : la population au chômage (littéralement, "disponible pour le travail")
- Ces deux premières catégories forment la population active : *Arbeidsstyrken i alt*
- *utenfor arbeidsstyrken* : la population inactive en âge de travailler (littéralement "en dehors de la main d'œuvre")
 - la population âgée de moins de 15 ans ou de plus de 74 ans.

En Norvège la tranche de la population en âge de travailler est de 15 à 74 ans ; c'est donc celle que nous prenons comme référence dans cette étude. Il est ainsi constamment précisé cet intervalle d'âge dans les trois premières catégories et une note précise que les individus en activité mais "non en âge de travailler" seront reclassés dans la dernière catégorie³.

Au sein de la population active occupée, on distingue trois statuts d'activité (*yrkesstatus*).

- salarié : *ansatte*, parfois aussi appelé *lønnstakere* ("lønn", le salaire)
- non-salarié : *selvstendig næringsdrivende* ("*selvstendig*" : indépendant ; "*næring*" : industrie)
- aide familiale : « *familiemedlemmer uten fast avtalt lønn* » ("membres de la famille sans salaire fixe/permanent"), aussi dénommés les *familiearbeidere*.

Cette typologie renvoie à celle adoptée internationalement par le BIT, mais la dernière catégorie n'est pas formellement employée par SSB. Numériquement très faibles, SSB les inclut au sein des salarié-e-s (*ansatte*). Une personne est comptabilisée comme *selvstendig næringsdrivende* si elle se déclare elle-même comme telle lors de la passation du questionnaire. Ceci peu créer une différence assez importante entre les registres des entreprises et les personnes se déclarant comme non-salariées.

¹ La prononciation reste la même que l'ancien nom français "CentralBureau".

² <https://www.ssb.no/omssb/om-oss/historie/ssbs-historie/ssbs-historie-1876-1918>

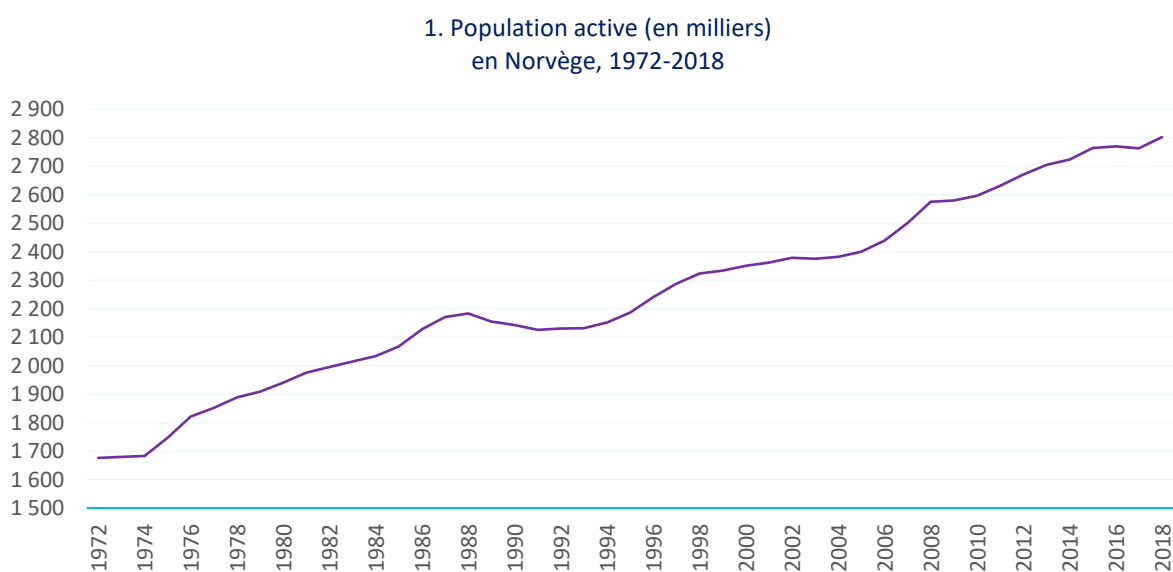
<https://www.ssb.no/en/omssb/om-oss/historie>

³ <https://www.ssb.no/arbeid-og-lonn/faktaside/arbeid>

c. Le marché du travail norvégien

La population active et celle en emploi (sysselsatte)

La population active ("*Arbeidsstyrken i alt*") n'a fait que croître depuis 1972, passant de 1 680 000 individus à 2 800 000 en 2018. Sur l'ensemble de la population en âge de travailler, la part d'actif-ve-s a gagné 10 points sur la période, atteignant 70 % en 2018. Entre 1989 et 2018, on remarque néanmoins une augmentation de la part d'hommes inactifs, qui gagne 13 points sur la période (38 % à 46 %) ; alors qu'au contraire, la part des inactives a baissé de 9 points (63 % à 54 %). Un des facteurs de cet accroissement est l'entrée des femmes sur le marché du travail puisque sur 100 personnes actives en 1972, on compte 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes, alors qu'on en compte respectivement 53 % et 47 % en 2018. En 1972, on comptait 600 000 femmes actives occupées et 1 048 000 hommes alors qu'on en compte respectivement 1 268 000 et 1 427 000 en 2018. Mais aussi, par un accroissement de la durée des études, une démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur (accroissant le nombre d'inactifs et inactives).

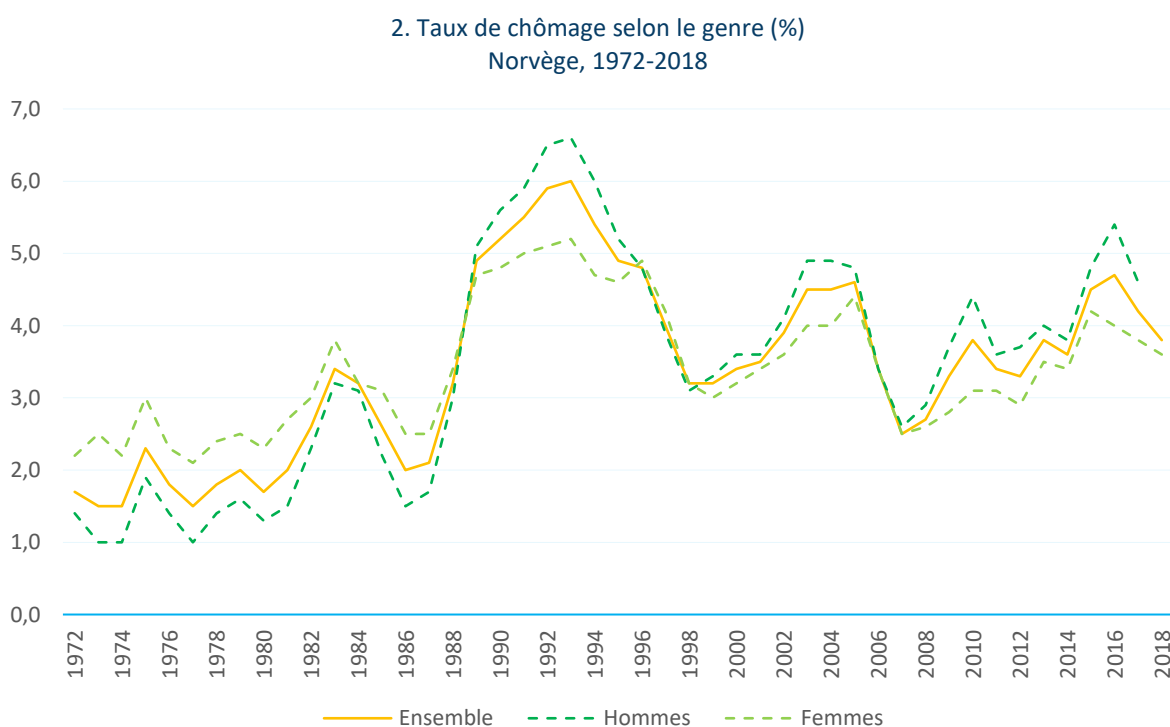


Source : SSB, LFS

Crise financière et chômage au tournant des années 1980-1990

Jusqu'à la fin des années 1960, la Norvège était un pays pauvre. La découverte du pétrole et des minerais dans le nord du pays a fait sa richesse. La contrepartie est que l'activité économique du pays est très dépendante du marché du pétrole. Comme la fluctuation des prix du pétrole est très corrélée avec celle de sa demande : lorsque les prix sont élevés, l'activité prospère mais dépérit au contraire lorsque les prix baissent de trop. Comme une part importante de la population active, et notamment masculine, travaille dans le secteur de l'industrie pétrolière, une baisse de la demande en pétrole engendre une augmentation du chômage des hommes, comme on peut le voir en 2016.

On peut difficilement parler de chômage massif en Norvège puisque le taux ne dépassera jamais les 6 % sur la période, mais en survenant de manière brutale dans les années 1980, il reste marquant dans l'histoire économique et sociale du pays. Le taux double en effet en seulement deux ans : passant de 2,1 % en 1987 à 4,7 % en 1989 ; et ne cesse de grimper jusqu'en 1993 (6 %) pour enfin redescendre jusque 3,2 % en 1998. Mais, sauf exception en 2007, le chômage n'est plus redescendu en dessous des 3 %. Aussi, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes sur une première période allant de 1972 à 1989 pour ensuite devenir égal ou inférieur sur le reste de la période.



Source: SSB, AKU

La crise norvégienne des années 1980-1990 trouve ses origines dans le secteur financier : la réglementation des marchés financiers et plus particulièrement l'abrogation de l'obligation de réserve "supplémentaire" adoptée en 1984. Les banques devaient placer sur un compte (ne donnant aucun intérêt) de la Banque de Norvège (*Norges Bank*) une part proportionnelle à la croissance de leurs actifs totaux. Une réserve dite "primaire" reste cependant obligatoire, mais allégée, et désigne un fond de

réserve en monnaie propre et sous forme de bons du trésors norvégiens. Cette abrogation facilita l'accès aux prêts bancaires pour les ménages et entreprises, dont le volume passe de 157 milliards NOK⁴ en 1983 à 415 milliards NOK en 1987. La réintroduction temporaire des réserves obligatoires supplémentaires ainsi que le resserrement des réserves primaires en 1987 ne suffisent pas à freiner l'expansion des crédits. La chute du prix du pétrole, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt ou encore le ralentissement général de l'économie internationale n'ont fait qu'aggraver la situation norvégienne puisque le pays ne doit pas seulement emprunter auprès de sa propre banque d'État, mais aussi à l'étranger. La crise bancaire atteint un sommet dramatique en automne 1991 lorsque le capital-action de deux grandes banques commerciales sont réduits à zéro par résolution royale ; décision réitérée en 1993 pour une troisième banque. En 1991, de nouvelles règles sont adoptées pour mieux réguler les fonds propres des banques et garantir leur solvabilité. Cette grande crise a presque duré 10 ans et a profondément marqué l'esprit des norvégiens⁵.

Une retraite à 74 ans mais un taux d'emploi très faible chez les 55-74 ans

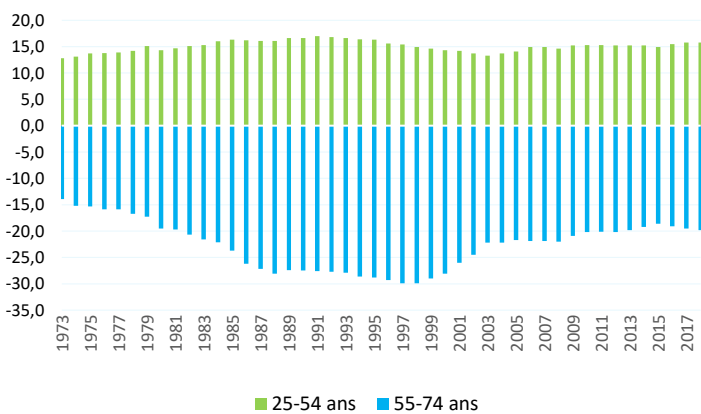
Compte tenu que l'âge légal de départ à la retraite est fixé en Norvège à 74 ans, et non autour de 64 ans comme en France et en Angleterre, il est intéressant de regarder le taux d'emploi en fonction de l'âge. Le graphique et le tableau ci-dessous permettent de mettre en avant l'écart entre la moyenne du taux d'emploi de l'ensemble de la population en âge de travailler et deux tranches d'âge : les 25-54 ans et les 55-74 ans. De manière générale, le taux d'emploi a progressé en Norvège de 7,3 points entre 1972 et 2018. Autrement dit, sur 100 personnes en âge de travailler en 1972, environ 60 étaient actives occupées contre environ 67 en 2018. Mais ces taux changent du tout au tout en fonction de la tranche d'âge. En 2018, le taux d'activité des 55-74 ans est ainsi de 20 points de moins en 2018 que celui de l'ensemble de la population ; un écart de 11 points en 1972. Comparé aux hommes, les femmes sont prématurément inactives. En 2018, le taux d'emploi féminin des 55-74 ans est de 9 points plus bas que celui du taux masculin (52 % contre 43 %) en 2018 ; une différence mesurée à 33 points en 1972. En comparaison, sur l'ensemble de la population en âge de travailler, on enregistre un même écart de 33 points en 1972 (44 % contre 77 %) mais un écart moindre de 5 points en 2018 (65 % contre 70 %).

⁴ Couronne norvégienne. Compte tenu des taux de change et du changement de devise en France, nous ne convertissons pas les montants en euros.

⁵ <https://www.ssb.no/bank-og-finansmarked/artikler-og-publikasjoner/bankkrisen>

3. Emploi des personnes âgées d'entre 55 et 74. En Norvège, 1972-2018

Ecart à l'ensemble de la population en âge de travailler, du taux d'emploi selon l'âge (points de pourcentage)



Taux d'emploi de l'ensemble de la population âgée de 15 à 74 ans.					
1972	60,3	1988	68,8	2004	69,3
1973	60,2	1989	66,4	2005	69,1
1974	59,9	1990	65,6	2006	69,3
1975	60,8	1991	64,7	2007	70,7
1976	63,3	1992	64,3	2008	71,5
1977	64,1	1993	64,1	2009	70,1
1978	64,7	1994	64,9	2010	69,0
1979	64,9	1995	66,2	2011	69,1
1980	66,1	1996	67,8	2012	69,0
1981	66,5	1997	69,6	2013	68,5
1982	66,2	1998	71,0	2014	68,2
1983	65,8	1999	71,0	2015	67,7
1984	66,1	2000	70,9	2016	67,0
1985	67,0	2001	70,9	2017	66,7
1986	69,0	2002	70,7	2018	67,5
1987	69,8	2003	69,6		

Source : SSB, AKU

Lecture : En 2018, sur 100 personnes âgées de 14 à 75 ans, environ 68 sont en emploi ; on compte environ 20 actives occupées de moins chez les 55-74 ans et 16 de plus chez les 25-54 ans.

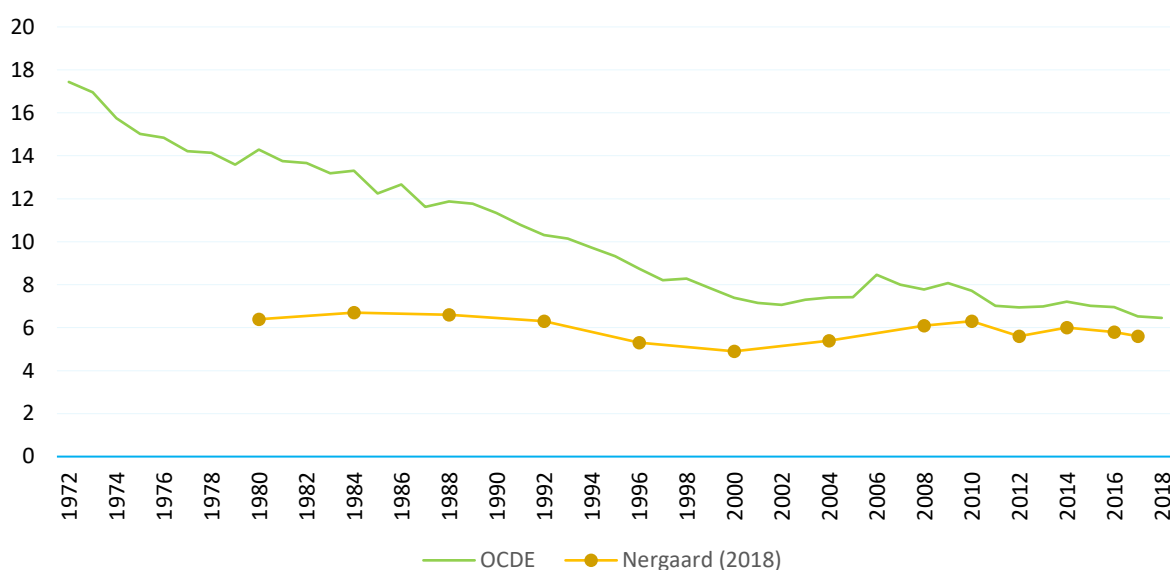
2. Le travail non-salarié, entre indépendance et dépendance

a. Dénombrer les travailleur·se·s non-salarié·e·s

La Norvège : pays où l'emploi non-salarié est le plus bas de l'OCDE

Dans un rapport rédigé à la demande du parlement européen, Broughton *et al.* (2016) considéraient que la population non-salariée pouvait être divisée en cinq sous-catégories : les entrepreneur·se·s, les professions libérales, les artisans, et au sein des professions non-régulées, les travailleur·se·s qualifié·e·s et les travailleur·se·s non-qualifié·e·s.

4. Taux d'emploi non-salarié en Norvège, 1972-2018



Source : OCDE et Nergaard (2018)

Le graphique 4 montre deux courbes. La première, fournie par l'OCDE, représente l'évolution du taux de l'ensemble des personnes se déclarant non-salariées lors de la passation du questionnaire AKU en Norvège. La seconde est un ajustement proposé par Nergaard (2018) qui y soustrait celles du secteur primaire, et les *familiarbeidere*. En effet, la Norvège est, avec les USA, le pays affichant le taux d'emploi non-salarié le plus bas de l'OCDE. Cette décroissance continue (avec un léger soubresaut) s'explique, tout comme en France, par le développement du secteur tertiaire et de l'exode rural au détriment du secteur agricole. Or, si l'on exclut ce secteur, on voit apparaître une courbe (orange) nettement différente avec une progression entre 2000 et 2010 d'un peu moins de 2 points (4,9 % à 6,3 %).

L'entrepreneuriat au féminin

Plusieurs entrées permettent d'étudier la répartition des hommes et des femmes sur le marché du travail. Une première entrée est de regarder la répartition sur l'ensemble de la population active occupée. Celle-ci stagne sur la période 1990-2018 à 47 femmes contre 53 hommes. La part des salariées a fortement augmenté au détriment du non-salariat puisqu'on compte en 1972 : 43,3 % de salariées, 2,3 % de non-salariées, 47,2 % de salariés et 7,2 % non-salariés alors qu'en 2018, les chiffres sont respectivement : 54,2 % et 1,9 % pour les femmes, 48,5 % et 4,4 % pour les hommes. Une seconde entrée est de regarder selon le genre. On y voit ainsi que l'écart entre hommes et femmes tend à diminuer au fil des années puisqu'en 1990, sur 100 actives occupées, 5 sont non-salariées contre 13 actifs sur 100. En 2018, on compte 8 non-salariés sur 100 actifs occupés contre 4 sur 100 actives occupées. Une troisième entrée, est de regarder comment se distribue les genres au sein de chaque

statut. Sur 100 personnes non-salariées, 24 sont des femmes contre 76 hommes en 1972 alors qu'on trouve respectivement 31 femmes contre 69 hommes en 2018. Ces données croisées montrent que, sur le marché du travail, le travail non-salarié recule davantage chez les hommes que chez les femmes.

b. Les zones grises de l'emploi entre salariat et non-salariat

Les formes d'emploi entre salariat et non-salariat

Nous avons vu dans la précédente section qu'au sens des statistiques norvégiennes, la population active (*sysselsatte*) se divisait entre les salarié·e·s (*lønnstakere*, aussi appelé *ansatte*) et les non-salarié·e·s (*selvstendig næringsdrivende*, abrégé en "*selvstendige*"). Dans un rapport sur l'emploi temporaire en Norvège, Kristine Nergaard (2018) étudie les situations d'emploi entre salariat et non-salariat et y distingue plusieurs sous-catégories :

- les *lønnstakere* ("*lønn*" signifiant le salaire) : les salarié·e·s
- les *selvstendig næringsdrivende*, abrégé par "*selvstendige*" : les non-salarié·e·s
- les personnes recrutées via des "*bemanningselskap*" ("organisme de recrutement")
- les *frilansere*, incluant les *oppdragstakere* ("preneur·se·s de mission")

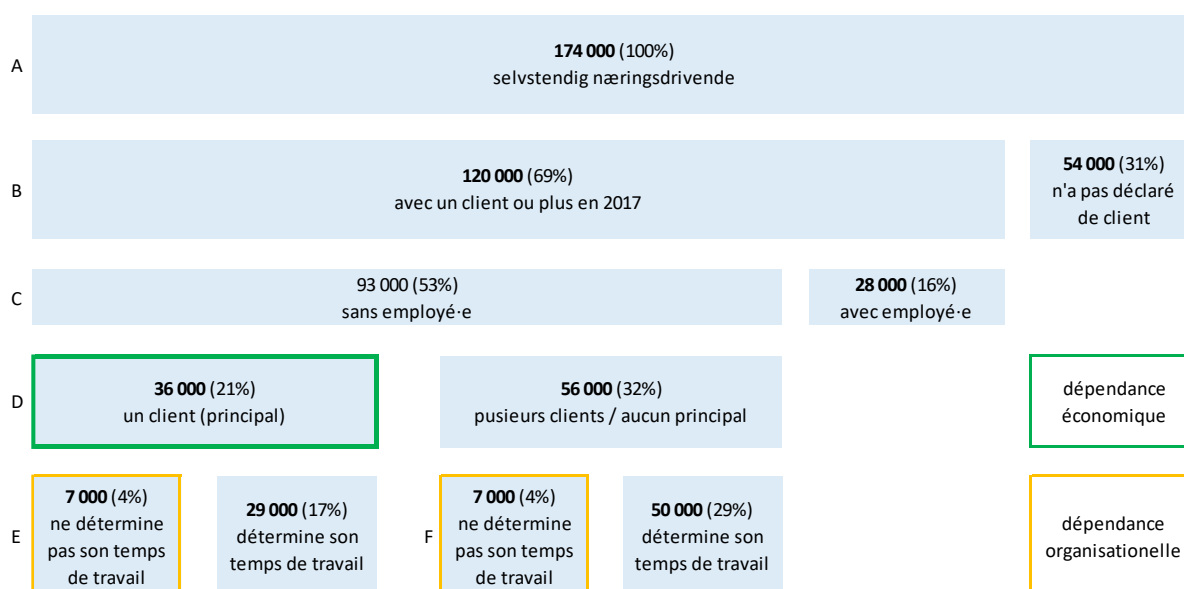
Dans les statistiques, les personnes recrutées via les *bemanningselskap* sont comptées comme salariées. Leur situation est proche, voire similaire, des intérimaires en France. Les *frilansere* et les *oppdragstakere* sont comptabilisé·e·s comme travailleur·e·s non-salarié·e·s. Le terme *frilansere* est d'ailleurs souvent employé pour désigner les non-salarié·e·s de manière générale même s'il n'en recouvre pas la totalité du groupe. Les *frilansere* peuvent exercer leur activité sous trois formes : via leur propre entreprise, qu'elle soit individuelle (*enkeltpersonforetak*, abrégé en ENK) ou constituée en société ; mais aussi en dehors de toute structure. Les *oppdragstakere*, que SSB traduit par "*independent contractors*" désigne les *frilansere* sans structure qui sont rémunéré·e·s pour une mission ou un cachet sous forme de salaire mais sans être pour autant intégré·e·s comme personnels de l'entreprise. C'est à ce titre qu'on les surnomme les "*lønnstakere ikke-ansatte*" (littéralement : les salarié·e·s non-employé·e·s). Une enquête menée sur échantillon en 2017, a permis d'estimer ces travailleur·se·s. Environ 60 % des enquêté·e·s ont déclaré exercer en entreprise individuelle (ENK), 15 % s'être constitués en *askjenselskap* (A/S) et 14 % travailler sans structure (Nergaard, 2018)⁶. Le phénomène restant très marginal, SSB peine à les qualifier et les compter. Il ne concernait qu'environ 20 000 personnes en 2018, particulièrement dans le monde de l'art et du spectacle ou du journalisme (pigiste), des professions où il est courant de voir se superposer plusieurs statuts d'activité ou relation de travail.

⁶ La situation des 11% restant n'est pas précisée.

Exercer une activité avec plus ou moins d'indépendance

En termes juridiques, on distingue l'employeur-se de l'employé-e par les termes respectifs : *arbeidsgiver* (celui qui donne du travail) et *arbeidstaker* (celui qui prend du travail). Comme dans le droit français, on distingue le contrat "de travail", "arbeidsavtale" ("avtale" signifiant "contrat") d'un contrat "commercial", "tjenesteavtale" (de "tjene", service) ou "oppdragsavtale". Ce dernier est signé entre un *selvstendig* et son client (*kunde*) ou un donneur d'ouvrage/de mission ("oppdragsgivere"). La question d'une réelle indépendance entre le fournisseur d'ouvrage et le donneur d'ouvrage se pose aussi en Norvège. L'enquête AKU permet de rendre compte des situations intermédiaire entre salariat et non-salariat. Camille Sundt et Håvard Lien proposent un schéma synthétique dans un article que publie SSB en 2018. En voici une version traduite.

5. Les sous-groupes de l'emploi non-salarié. En Norvège, 2017



Source: Sundt & Håvard, 2018

Parmi les *selvstendige*, nous distinguons celles et ceux qui sont pleinement indépendant-e-s, nommé-e-s "*uavhengige*"; de celles et ceux qui sont dans une relation de dépendance vis-à-vis du donneur d'ouvrage/client, nommé-e-s "*avhengige*". On les considère comme tels s'ils répondent positivement à ces trois critères : ne pas avoir d'employé-e (*uten ansatte*) ; être économiquement dépendant d'un seul (principal) donneur d'ouvrage (*oppdragsgiver*) ; ne pas organiser soi-même son temps de travail (dépendance organisationnelle). Si ces situations de dépendance existent, elles concernent néanmoins un très faible nombre de personnes. En 2017, sur l'ensemble des 174 000 travailleur-se-s non-salarié-es dénombré-e-s en Norvège, 36 000 personnes (D), soit 21 %, sont en situation de dépendance économique tandis que 7 000 (D), soit 4 %, sont en situation de dépendance organisationnelle. Enfin, on compte 7 000 individus (F) concernés par les deux formes de dépendance.

Aussi, la dépendance économique et/ou organisationnelle, n'induit pas qu'elle soit contrainte. En 2017, moins de 9 % des non-salarié·e·s dépendant·e·s répondaient que le passage à une activité non-salariée était une demande de l'ancien·ne employeur·se, soit moins de 1 % de l'ensemble des non-salarié·e·s. Plus généralement, la question du choix ou non de se mettre à son compte se pose, qu'elle émane ou non de l'ancien·ne employeur·se. Parmi les économiquement dépendant·e·s, 72 % sont *selvstendige* par choix contre 83 % pour celles et ceux étant seulement organisationnellement dépendant·e·s. Parmi celles et ceux étant "doublement" dépendant·e·s, 67 % sont *selvstendige* par choix. Par ailleurs, parmi les personnes considérées comme réellement indépendantes, 84 % se déclarent travailleurs à leur compte par choix (Sundt & Håvard, 2018). Avoir fait le choix de se mettre à son compte ne signifie donc pas avoir fait le choix d'être en situation de dépendance. De plus, il n'est pas précisé dans l'article si les répondant·e·s ont été auparavant salari·é·s, ni si, en situation de changement de statut, l'individu exerce toujours dans la même branche d'activité.

3. ENTREPRENEURIAT ET ENTREPRISES EN NORVÈGE

a. Un accroissement soutenu du nombre d'entreprises depuis 2001

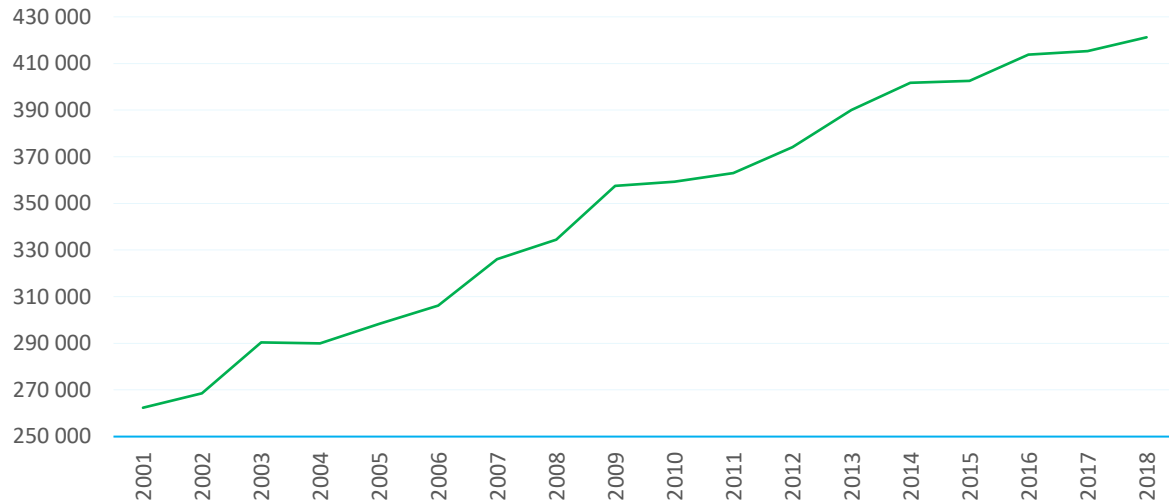
Une croissance continue du nombre d'entreprises active depuis 2001...

Tout comme en France, les définitions d'une entreprise et d'un établissement utilisées en Norvège correspondent à celles adoptées au niveau européen en 2007. L'entreprise (*foretak*) se définit comme "la plus petite combinaison d'entités juridiques produisant des biens et des services et disposant, dans une certaine mesure, d'un pouvoir décisionnel indépendant". L'établissement (*virkesomhet*) se définit alors comme "une unité fonctionnelle géographiquement localisée et qui opère principalement au sein d'un groupe industriel défini"⁷.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre d'entreprises actives au premier janvier de l'année statistique (année t). La Norvège connaît un accroissement important du nombre de ses entreprises puisqu'elle en compte 160 000 de plus en 17 ans. Cette croissance est perturbée sur trois périodes où l'on voit un ralentissement : en 2003-2004, 2009-2011 puis en 2014-2015.

⁷ Traductions croisant les définitions écrites en norvégien et en anglais.

6. Les entreprises actives au 1er janvier Norvège, 2001-2017

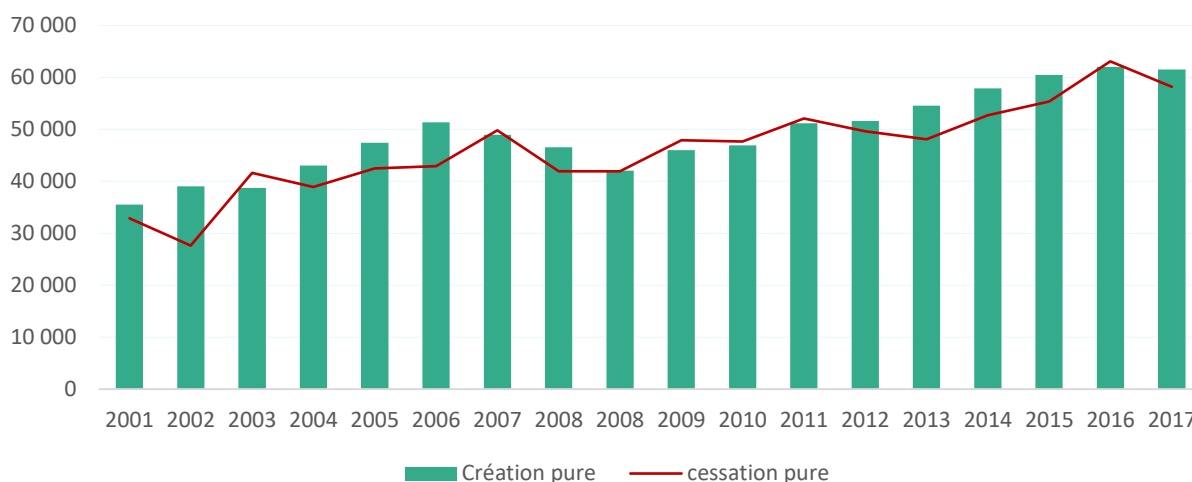


Source : SSB, Foretak

... qui ne s'explique pas que par la création de nouvelles entreprises

Une nouvelle entreprise (*nytt foretak*) désigne l'inscription d'une entreprise sur les registres nationaux ER (*enhetsregisteret*), celle-ci peut être une création pure ou faisant suite à un changement de propriétaire (*eierskifte*). La création pure d'entreprise (*nyetableringer*) désigne l'inscription sur le registre d'une entreprise n'existant pas auparavant. En termes de cessation, nous retrouvons des catégories équivalentes. La cessation d'une entreprise (*opphørte foretak*) désigne la suppression de son matricule sur le registre ER, soit par suite d'un changement de propriétaire (*eierskifte*), soit pour fermeture (*nedleggelse*).

7. Créations et cessations pures d'entreprises (en milliers)
en Norvège, 2001-2017



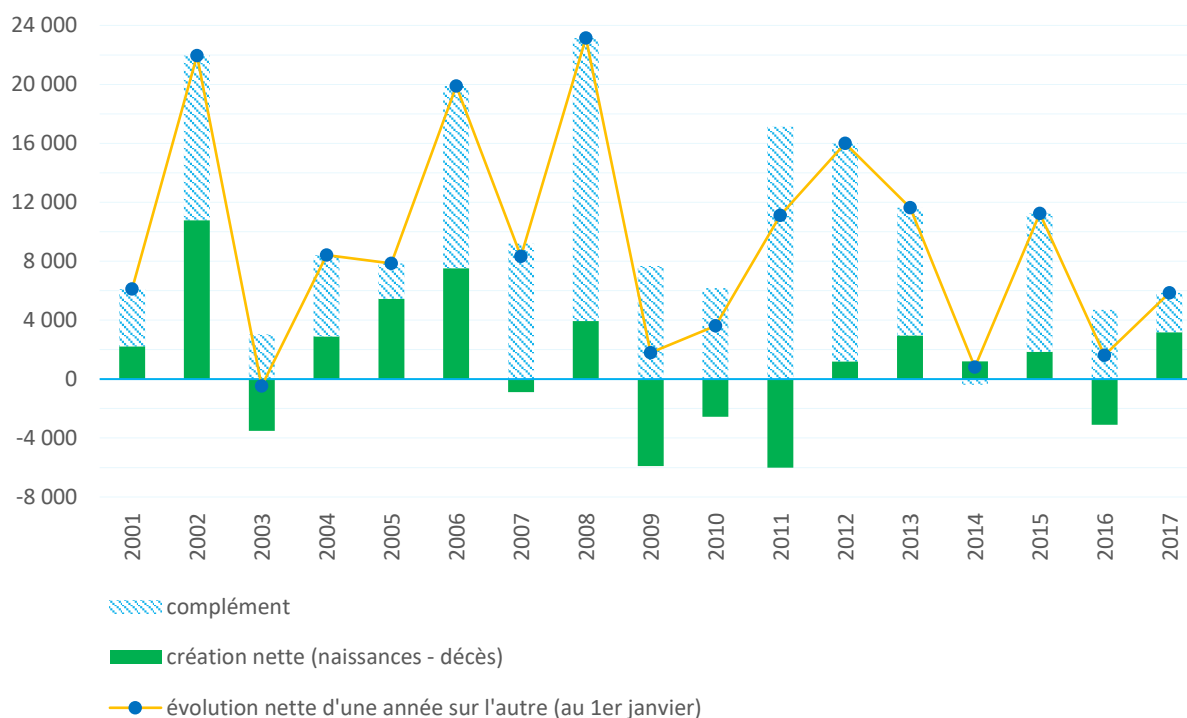
Source : SSB, foretak

Le graphique 7 montre qu'entre 2001 et 2017, on compte presque autant de créations pures que de cessations pures d'entreprises avec quatre périodes de récession : 2003, 2009, 2011 et 2016. La création pure d'entreprises n'est donc pas suffisante pour expliquer l'accroissement du stock d'entreprises norvégiennes comme on a pu le constater avec le précédent graphique.

Plusieurs hypothèses pour expliquer ces écarts

Les statistiques sur les entreprises sont construites par SSB, principalement à partir des registres administratifs : VoF (*Virkesomhets- og foretaksregistret*, registre des entreprises et établissements) ; ER (*Enhetsregisteret*, "registre des entités") ; *Momsregisteret* (registre fiscal) et *Aa-registeret* (*Arbeidsgiver- og arbeidstakerregisteret*, "registre des employeur-se-s et employé-e-s").

8. Evolution du nombre d'entreprises actives d'une année sur l'autre et sa composition



Source : SSB, foretak

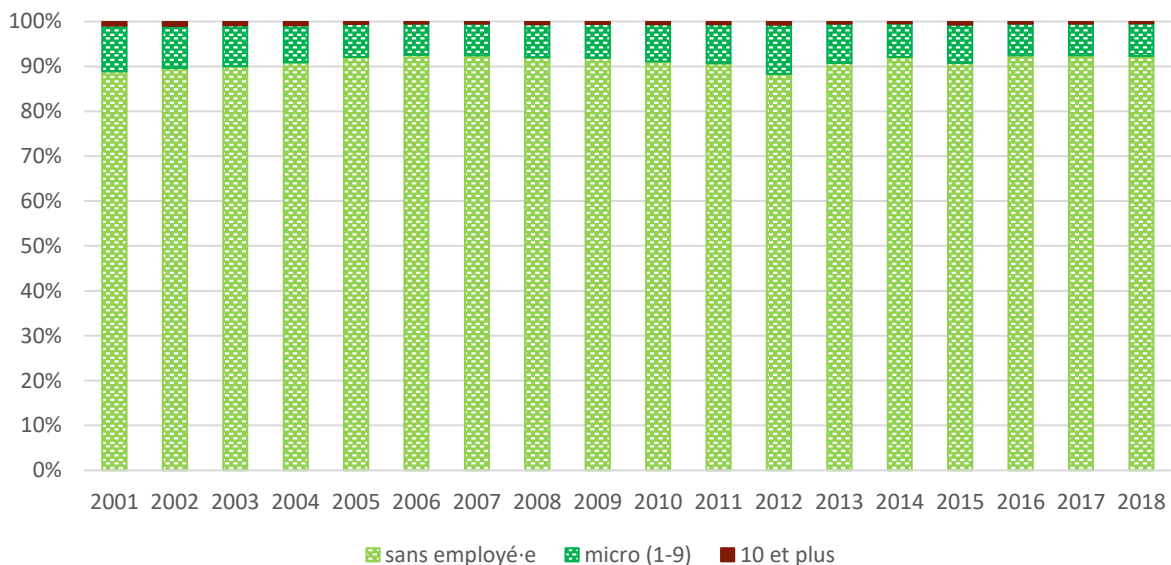
Dans le graphique 8, la courbe jaune nous montre l'écart au premier janvier du nombre d'entreprises actives d'une année sur la précédente ; tandis que la jauge verte (pleine) montre la création nette (ou perte nette lorsque la différence est négative) entre naissance et décès des entreprises (les changements de propriétaires inclus). La jauge bleue (rayée) rassemble les autres facteurs expliquant la croissance démographique des entreprises. Un premier facteur est qu'il peut perdurer, dans les registres, des entreprises qui sont économiquement inactives. C'est-à-dire que si elles ne déclarent pas de bénéfices ou ne procèdent pas à un recrutement au cours de l'année, elles disparaissent des statistiques au 1^{er} janvier de l'année suivante et pourront réapparaître des années plus tard. Un deuxième facteur peut être dû au manque d'informations par défaut de déclaration : une activité qui cesse son activité sans en avoir encore informé les autorités par exemple. Il y a donc un décalage temporel entre déclaration et réalité. Concernant les changements de propriétaires, des contrôles sont exercés pour ajuster les données des registres mais le nombre d'entreprises dites "nouvellements créés" resteraient tout de même plus élevé par rapport au nombre d'immatriculations. Enfin, de nombreuses nouvelles entreprises ne démarrent jamais leur activité et n'apparaissent donc pas dans les statistiques.

b. Un engouement pour l'entrepreneuriat de très petite structure

Le renouvellement de l'entrepreneuriat sur de minuscule structure

Une entreprise sans employé-e (*uten ansatte*) ne signifie pas littéralement que l'entreprise est "vide". SSB estime l'effectif de l'entreprise (*ansatte*) en constituant des seuils (proche de l'Equivalent Temps Plein – ETP – en France). En Norvège le temps légal de travail hebdomadaire est fixé à 40 heures, mais un grand nombre de conventions collectives l'abaisse à 37 h 30. Lorsque les norvégien-ne-s parlent de leur temps de travail, ils ont pour habitude de donner un pourcentage du temps plein (20 %, 30 %, 100 %, 110 %...). Aussi, les statistiques fonctionnent de la même manière. Pour estimer l'effectif d'une entreprise, la règle est de faire la somme des taux de chaque contrat et d'arrondir à l'unité la plus proche selon que cette somme soit en dessous de ou au dessus du seuil des 50 %. Si une entreprise emploie par exemple 4 personnes, mais que la somme des temps de leur contrat est égale à 40 % alors l'entreprise sera comptée comme sans employé-e (*uten ansatte*) ; si la somme est égale à 60 %, l'entreprise sera comptée comme étant une micro-entreprise, de 1 à 9 employé-e-s (*med ansatte*).

9. Effectif des entreprises nouvellement créées d'une années sur l'autre
Norvège, 2001-2018



Source : SSB, foretak

Lecture: Sur 100 entreprises créées au cours de l'année 2018, 92 sont sans salarié-e.

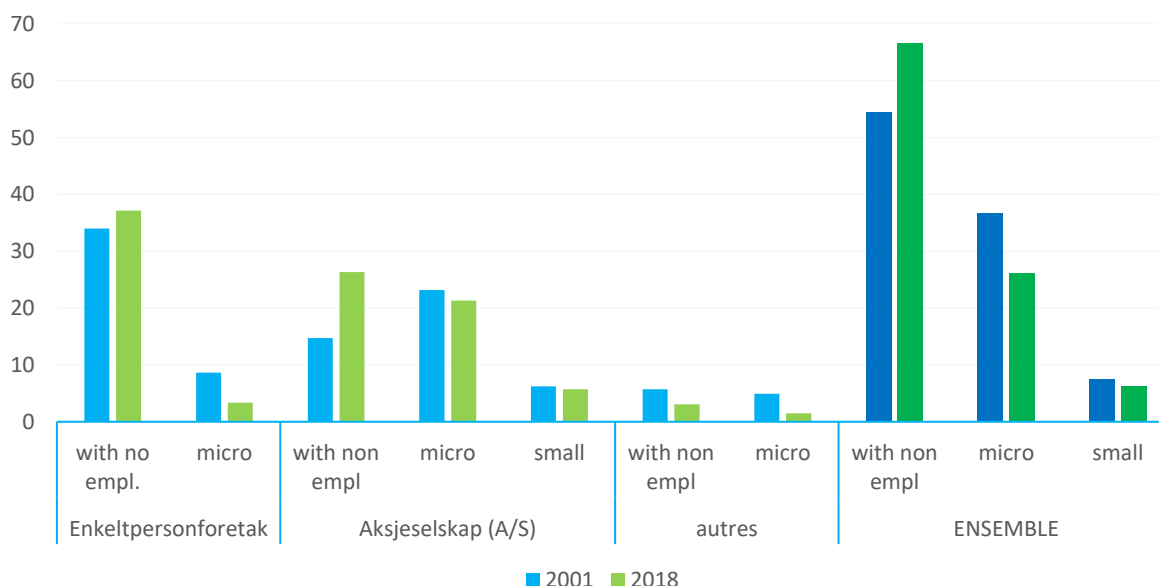
Ce graphique nous montre une situation stable depuis 2001 où environ 90 % des créations pures sont des entreprises sans salarié-e. Les données de SSB ne permettent pas de connaître les formes légale

de ces nouvelles entreprises et il serait intéressant de connaître leur situation sur les 5 années qui suivent leur création. Nous pourrions ainsi étudier si l'entreprise procède à un recrutement après une période d'installation ou si elles restent "vides".

L'entreprise en nom propre ou par action

Le graphique 10 nous montre la situation aux deux dates extrêmes de la période 2001-2008. Nous y voyons que le nombre d'entreprises sans employé-e a pris de l'ampleur (11 points sur l'ensemble des entreprises) au détriment des micro-entreprises, toutes formes légales confondues, qui perdent 10 points : plus exactement 5,3 points pour les entreprises individuelles (*enkeltpersonforetak*) et 2 points pour les A/S. En outre, ce graphique ne présentant que les données supérieures à 1 %, nous notons, par leur absence, qu'il existe très peu d'entreprises déclarant plus de 50 salarié-e-s. On en compte, toutes formes légales confondues, 3 500 (8,6 %) en 2001 et 4 500 (7,1 %) en 2018. La progression des très petites structures étant très forte entre 2001 et 2008, elle réduit la part des entreprises de plus de 50 salarié-e-s. Enfin, si l'on remarque, tout comme en France et en Angleterre, un regain de l'entrepreneuriat par la création de très petites structures, elle n'apparaît pas au premier coup d'œil dans les statistiques sur le travail non-salarié. Ceci peut s'expliquer par la création de sociétés à action (A/S) dont le ou la chef-fe est assimilé-e salarié-e, au contraire de l'entreprise individuelle (ENK).

10. Répartition de l'ensemble des entreprises actives selon leur taille et forme légale
Norvège, en 2001 et 2008



Source : SSB, foretak

Lecture : En 2018, sur 100 entreprises, 37 sont des entreprises individuelles (ENK) sans salarié-e et 21 sont des A/S micro (entre 1 et 9 salarié-e-s)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ressources académiques

Barbour S. & Carmichael C. (ed.) (2002), *Language and Nationalism in Europe*, Oxford University Press.

Nergaard K. (2018), "Tilknytningsformer i norsk arbeidsliv", *Fafo-rapport*, 2018:38, Oslo.

Broughton A. et al. (2016), *Precarious in Europe: Patterns, trends and Policy Strategies*, European Parliament/IES.

Bases de données statistiques

Statistisk Sentralbyrå : <https://www.ssb.no/>

OCDE database : <https://stats.oecd.org/>

Eurostat database : <https://ec.europa.eu/eurostat/data/database>

Autres références

Sur l'histoire de SSB

<https://www.ssb.no/omssb/om-oss/historie/ssbs-historie/ssbs-historie-1876-1918>

<https://www.ssb.no/en/omssb/om-oss/historie>

Sur les catégories au sein du marché du travail

<https://www.ssb.no/arbeid-og-lonn/faktaside/arbeid>

Sur la crise financière en Norvège (1984-1993)

<https://www.ssb.no/bank-og-finansmarked/artikler-og-publikasjoner/bankkrisen>

Sur les travailleur-se-s non-salarié-e-s dépendant-e-s

<https://www.ssb.no/arbeid-og-lonn/artikler-og-publikasjoner/fa-selvstendig-naeringsdrivende-er-avhengige-av-kun-en-enkeltkunde>

Sur l'incertitude des données statistiques des entreprises :

voir : "accuracy and reliability" -> "source of error and uncertainty" (premier lien)

<https://www.ssb.no/en/virksomheter-foretak-og-regnskap/statistikker/foretak>

<https://www.ssb.no/virksomheter-foretak-og-regnskap/statistikker/foretak>